

Année 2025
Séance du 19 février 2025

N° 15

**Objet : Réponse à l'appel à
projets LEADER**
**« L'alimentation locale et
durable au plus proche des
habitants »**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le douze du mois de février 2025, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : René VILLARD

Etaient présents :

ACCAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine (jusqu'au rapport n° 7, puis à partir du rapport n°17), CHALVET Gilles (à partir du rapport n°3), COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul (à partir du rapport n°2), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia (exceptée la délibération n°4), GRAVIERE Remy, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SEJOURNE Daniel, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU-HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

Etaient représentés :

ARBOUX-TROMEL Corinne a donné pouvoir à MOULARD Damien
 BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo
 BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
 COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
 ESCLAPEZ Nathalie a donné pouvoir à CAZERES Benoit
 HONNORAT Michèle a donné pouvoir à PAIRE Marie Claude
 JOUVES Marc a donné pouvoir à AUZET Guy
 MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
 MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine,
 SAGNIEZ Simone a donné pouvoir à BOYER Christian
 SERY Marie-José a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

Etaient excusés :

BALIQUE François, BASSET Françoise, EYMARD Max, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, ISOARD Christian, LAQUET Laura, PIERI Bernard, REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, SAVORNIN Béatrice, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

Monsieur ACCIAÏ Bruno, rapporteur, expose ce qui suit :

Contexte

La nouvelle programmation LEADER a fondé son premier axe sur l'agriculture et l'alimentation, autour de deux objectifs structurants :

- Structurer l'économie agricole et alimentaire autour de valeurs communes de qualité et intégrant les enjeux de la transition écologique ;
- Développer la consommation de produits issus de circuits-courts ou de proximité, accessibles à tous les habitants du territoire.

Cet axe appelle à concrétiser des actions du Projet Alimentaire Territorial de Provence Alpes Agglomération, « Cultivons le goût d'ici ». L'Agglomération elle-même a donc présenté une candidature au Comité de programmation du GAL le 16 décembre, ayant obtenu un avis favorable.

L'opération envisagée se compose de deux actions : la réalisation d'une campagne d'information sur l'agriculture locale et les circuits-courts, et la création d'une mallette pédagogique sur l'alimentation des plus jeunes.

Ces deux volets s'inscrivent dans les enjeux n°6 et 8 du Projet Alimentaire Territorial (PAT) : « 6.Valoriser les patrimoines alimentaires locaux et faciliter les circuits-courts » et « 8.Sensibiliser et accompagner les publics vers une alimentation plus durable ».

Contenu de l'opération

L'opération se décompose en deux actions, toutes deux adressées au grand public.

1. Grande campagne d'information sur les circuits-courts

Lors du Comité de pilotage du PAT de juillet 2024, un atelier d'échanges composé d'une quinzaine de participants (élus, professionnels du secteur agricole, administratifs, représentants d'associations) a permis de dessiner les contours d'une telle campagne, pour qu'elle poursuive plusieurs objectifs :

- Identifier les moyens de communication les plus opportuns et impactants, pour capter un large public lors de la campagne
- Fédérer autour d'un récit de soutien à l'agriculture locale et au consommer autrement
- Mettre en avant des lieux de vente de produits locaux (par une signalétique commune, une campagne de publicité urbaine,...)

2. Ludothèque de l'alimentation (« Grigno'thèque »)

Il existe un grand nombre de ressources ludiques sur l'alimentation. L'opération vise à constituer une mallette de jeux et outils pédagogiques qui répondrait aux besoins des acteurs de l'enfance. Elle serait mise à disposition des crèches, établissements scolaires, périscolaires et extrascolaires ou encore médiathèques, pour les tester.

Le contenu pédagogique permettrait aux plus jeunes de comprendre l'acte de se nourrir, en sensibilisant dès l'enfance au goût ou à la provenance des aliments, notamment.

Certaines ressources identifiées proviennent d'acteurs locaux ou régionaux et peuvent être adaptées au territoire de PAA. Des prestations d'adaptation, mais aussi de formation à la prise en main, pourront être contractées.

Plan de financement prévisionnel (2025-2027)

Les premières dépenses peuvent être envisagées durant le dernier trimestre de 2025. Le projet est envisagé sur deux ans.

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Volet n°1 Campagne de communication	35 000 €	Subvention LEADER (80%)	32 000 €
Volet n°2 : Mallette à outils pédagogiques	5 000 €	Autofinancement PAA	8 000 €
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000 €

Il vous est proposé,

- D'approuver l'opération et son plan de financement prévisionnel,
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tous les documents et engager toutes les formalités afférentes à cette demande d'aide.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

René VILLARD

PUBLIE LE : 26 FEV. 2025